



À Rennes, le 26 janvier 2017

## Région Bretagne : La colère monte chez les étudiants en kinésithérapie

Le 20 janvier dernier, les associations représentant les étudiants brestois (KUBE) et rennais (BARKE), accompagnées de la Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie (FNEK) et de la Fédération territoriale de Bretagne Occidentale (FédéB) ont échangé avec Anne Troalen, conseillère régionale en charge des Formations Sanitaires et Sociales (FSS), et son équipe. Cette rencontre avait pour objet d'évoquer les frais de scolarité des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) bretons.

En effet depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004, les régions ont la charge du financement du fonctionnement des IFMK publics et peuvent participer au financement des instituts privés. Cependant, en région Bretagne ni l'institut de Brest, public, ni l'institut de Rennes, privé à but non-lucratif, ne reçoivent le moindre financement régional pour leur fonctionnement.

Lors de ce rendez-vous les étudiants rennais et brestois ont tenu à rappeler à l'exécutif régional le coût réel des études de kinésithérapie. Après une première année (PACES, STAPS ou Sciences) à frais universitaires, les étudiants bretons doivent s'acquitter de plus de 6000€ par an pendant 4 années, entraînant ainsi des situations financières précaires pour un certain nombre d'entre eux. **Près de 44% des étudiants en kinésithérapie de Rennes et Brest contractent des prêts d'en moyenne 23.500 euros.**

Les représentants des étudiants ont alerté la Région Bretagne sur l'urgence de la situation pour la rentrée 2017. Ils rappellent la nécessité de rester vigilants face à une possible augmentation des frais d'inscription à Rennes suite à la suppression du concours PCB, autrefois source de revenus pour l'IFMK.

Il est par ailleurs important de noter que **l'IFMK de Brest est 5,5 fois plus cher que la moyenne de l'ensemble des IFMK publics français**, cette situation inédite et anormale ne peut plus durer.

Afin de répondre à la problématique des frais d'inscriptions, la région Bretagne a depuis 4 ans mis en place des "contrats de fidélisation". En contrepartie de la prise en charge par la région des frais de scolarité, les étudiants s'engagent à travailler à la suite de leurs études dans un établissement de santé breton durant 3 ans. L'impact de ces contrats sur la démographie salariale est en cours d'évaluation. Les étudiants saluent cet investissement pouvant répondre à une part des besoins financiers, mais pointent du doigt les incohérences du système. Forçant les étudiants à choisir leur mode d'exercice avant même d'avoir débuté leurs études et accessibles à seulement 25% des étudiants, ces contrats n'apportent donc pas de réponse efficiente aux difficultés financières des étudiants.

**Les contrats ne doivent pas être une mesure palliative au non financement des IFMK par la région mais une mesure incitative proposant une solution au problème de l'attractivité du milieu salarial.**

**Le désinvestissement de la région Bretagne du financement des IFMK, malgré la volonté politique affichée d'investir dans les filières sanitaires et sociales formant les professionnels de santé de demain, est inacceptable.** Il est temps que les étudiants en kinésithérapie cessent de payer leur formation au prix fort.

**Face au cri de détresse des étudiants, les associations et fédérations étudiantes en kinésithérapie demandent à ce que les élus de la Région Bretagne intègre le financement de fonctionnement des IFMK au vote de son budget pour 2017.**

Contacts des associations signataires :

Salomé Le Gall VP représentation KUBE reprez.kube@gmail.com 06.61.34.67.44	Justin BRILLAND Président BARKE justin.brilland@free.fr 06.12.35.48.14	Joachim LE TALLEC Attaché de presse FNEK presse@fnek.fr 07.70.06.76.45	Corentin GATTUS Président FédéB president@fedeb.net 06.11.98.36.42
--	--	--	--